

Agent de sécurité en sûreté

RNCP6244 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344t
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2021

Certificateur(s)

CABINET S WAY · SIRET : 48762370400045

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent de sécurité en sûreté est employé par des services ayant pour objet la surveillance humaine, le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles. Le travail de l'agent de sécurité en sûreté s'effectue autant à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur. Il peut travailler de jour comme nuit, les week-ends et les jours fériés.

Un agent de sécurité en sûreté doit, de part sa présence, dans un poste central de sécurité et sur le terrain, sécuriser un lieu face aux risques :

1. d'agressions physiques des personnes,
2. d'affrontement entre groupe d'individus,
3. de vols,
4. de dégradations,
5. d'incivilités,
6. de terrorisme ou d'attentats,
7. d'incendie,
8. d'électrocution.

Son travail est soumis à des contrôles de la part des forces de l'ordre et sa responsabilité pénale peut être à tout moment soumise à l'appréciation par plainte ou rapport d'un OPJ, du procureur de la République.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Un agent de sécurité en sûreté doit, de part sa présence, être en capacité : • de prévenir et gérer les risques présents sur sa zone pour éviter un accident, un sinistre, une victime, un préjudice ;

- de surveiller pour repérer les personnes malveillantes et pour les dissuader ;
- d'intervenir pour sauver et secourir quand survient un accident, un sinistre, une ou plusieurs victimes ;
- d'intervenir pour interpellier une personne auteur d'un délit ou d'un crime ;
- d'intervenir pour assister les personnes en danger, notamment lorsqu'elles sont menacées ou agressées verbalement et/ou physiquement ;
- d'intervenir pour mettre hors d'état de nuire une personne.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Activités de sécurité privée. Participation à des services ayant pour objet la surveillance humaine, le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de sécurité qualifié Agent de sécurité confirmé

Agent de sécurité magasin pré-vol

Agent de sécurité magasin arrière caisse

Agent de sécurité chef de poste.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi du 19 mars 2003, relative à la sécurité intérieure. Décret 2005-1122 du 6 septembre 2005, modifié par le décret 2007-1181 du 3 août 2007 réglementant les activités privées de sécurité et relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est présidé par une personne qualifiée et indépendante de la branche professionnelle, assistée : • d'un salarié chef de sécurité en sûreté d'une entreprise de sécurité

- d'un responsable d'entreprise ou d'un chef d'exploitation en activité

Le responsable de la certification et/ou son représentant siège à titre consultatif.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/04/2021
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36517

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6244/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	476
Montant total engagé	188 758 €
Coût moyen par dossier	397 €
Durée moyenne	38 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	4 %
France Travail	3 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.